



ENCADRANT « ÉTÉ À VILLETANEUSE »

OBJECTIFS DU POSTE

Sous la responsabilité de la direction pôle éducation, il/elle assure, accueille, informe et oriente les visiteurs (adultes parents enfants jeunes) dans le cadre de l'Été à Villetaneuse organisé au Stade Bernard Lama afin de leur faire découvrir les activités et spectacles proposés (jeux, aire de sport, piscine, spectacles, ...) selon les règles de sécurité et le règlement du stade.

L'Été à Villetaneuse est une programmation éclectique (spectacle, concert, théâtre, jeux gonflables, activités sportives, ciné plein air, Fanzone) organisée par les services de la Ville et ses partenaires (associations, médiathèque...). Tout l'été, les habitants sont conviés à participer à des activités au cœur du stade B. Lama et la Butte Pinson, du lundi au samedi, les après-midis et en soirée les samedis. Vous serez toute la saison les ambassadeurs de *l'Été à Villetaneuse*.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Accueillir et informer le public :

- Informer et gérer le public et des groupes d'enfants sur les structures de jeux et les différents espaces ;
- Orienter le public ;
- Gérer le matériel et faire respecter le matériel ;
- Gérer les objets trouvés.

Entretien, information, médiation :

- Contrôler et faire respecter les différentes zones ;
- Vérifier qu'il n'y ait pas de désordre sur le lieu, intervenir en cas de nécessité en lien avec l'entreprise de Sécurité (faire respecter la réglementation en vigueur) ;
- Contacter les agents de sécurité et de tranquillité publique si nécessaire ;
- Montrer sa présence sur l'ensemble du site ;
- Ramasser les déchets et changer les sacs poubelles si besoin, rappeler les consignes de propreté et de tri au public ;
- Garantir la sécurité des usagers sur le site.

Encadrer des groupes d'enfants, du public :

- Encadrer les groupes d'enfants et le public sur le lieu ;
- Faire respecter les règles d'utilisation des différentes structures, jeux ateliers ;
- Aider les enfants en cas de nécessité ;
- Assurer la sécurité du public lors des spectacles ;
- Communiquer avec les familles et les adultes ;
- Appeler les secours en cas de nécessité ou relayer auprès du Poste de secours sur place.

Participer aux réunions de travail quotidiennes ou hebdomadaires.

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Rattachement hiérarchique au Pôle éducation et sports.



RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

- Ligne hiérarchique ;
- Les usagers ;
- L'ensemble des services municipaux ;
- Les partenaires ;
- Les prestataires.

SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Capacité à accomplir une tâche et à suivre des instructions ;
- Rendre compte de son activité ;
- S'exprimer clairement ;
- Rapidité d'exécution, respect des délais ;
- Maîtrise de l'expression écrite et orale ;
- Respect des mesures d'hygiène et de sécurité ;
- Sens de l'organisation ;
- Travailler en équipe et en partenariat ;
- Echanger avec la ligne hiérarchique, autour des moyens de la mise en œuvre et des résultats ;
- Dialoguer avec les enfants, les familles, les partenaires et les prestataires ;
- Manutention de charge ;
- Discrétion, rigueur et disponibilité.

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

Méthodologie de projet	Travail en équipe	Connaissance des publics	Réglementation	Gestes et postures
1	3	3	2	3

1 : Connaissances générales

2 : Connaissances détaillées

3 : Connaissances approfondies

EXPÉRIENCES CONSEILLÉES POUR L'EXERCER

Expérience sur postes similaires souhaitée ou encadrement de jeunes en milieu Sportif Enfance ou Jeunesse.

CORRESPONDANCES STATUTAIRES ÉVENTUELLES, RÉMUNÉRATION ET GRATIFICATIONS

Filière animation, catégorie cible C, cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux.

CONDITIONS D'EXERCICE

L'activité de cet emploi s'exerce au sein du stade Bernard LAMA pendant la période d'ouverture du 8 juillet au 5 août (du lundi au samedi). Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, en soirée, avec des horaires variables. Elle peut s'effectuer en extérieur, en hauteur. Le port d'un vêtement et accessoire floqués ville de VILLETANEUSE (t-shirt, casquette seront fournis).

L'usage du téléphone portable personnel pendant les heures de travail est proscrit.